ML 2.10.14

Intercommunalité Inondations : des mesures d'urgence adpotées

100 000 € débloqués pour le nettoyage du Bitoulet et du Rieu Pourquié.

Récemment, le président de la communauté de communes, Antoine Martinez, a organisé un conseil exceptionnel, en urgence, suite aux événements dramatiques des crues du 18 septembre. «*Je dois vous dire notre émotion et notre compassion face à ce drame qui a fait quatre morts et qui endeuille notre communauté*», avançait-il en ouverture de séance. Il a alors invité l'assemblée à se recueillir lors d'une minute de silence : «*Je tiens à affirmer, en ces moments difficiles, tout notre soutien à Philippe Tailland, maire de Lamalou-les-Bains*».

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, trois d'entre elles concernaient l'entretien des cours d'eau et la restauration des berges de l'Orb, de la Mare, du Rieu Pourquié et du Bitoulet.

Le président a annoncé une mesure de première urgence qu'il compte mettre en œuvre : le nettoyage du Bitoulet et du Rieu Pourquié, avec un déblocage immédiat de 100 000 € sur cette première tranche, subventionnée à hauteur de 75%. Deux autres tranches suivront pour rénover les berges de l'Orb et de ses affluents.

L'opération de restauration des berges a été reconnue d'intérêt général et, au total, le montant des travaux est estimé à 300 000 €. La maîtrise d'œuvre de l'opération sera confiée au syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron.

■ Les délégués communautaires ont observé une minute de silence en hommage aux victimes.

Enfin, pour assurer un entretien régulier des différentes berges, l'assemblée a approuvé une convention de prestation d'entretien des cours d'eau avec le syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Mare, d'une durée de 3 ans pour un montant annuel de 31 200 €.

Laurent Rippert, directeur du syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron, a insisté sur le caractère d'urgence de ces prédispositions. Dans le cadre de reconnaissances sur le terrain, il a pu constater la présence d'arbres susceptibles de créer des embâcles. Sur le Bitoulet et le Rieu Pourquié, des centaines d'arbres en bonne santé ont été arrachés, mais, selon lui, au regard de la puissance de cette catastrophe qui constitue un fait exceptionnel, même si ces cours d'eau avaient été entretenus, ces arbres auraient été quand même emportés.

«*La plupart de nos communes ont été classées en état de catastrophe naturelle*», a annoncé Antoine Martinez : «*Les dégâts matériels sont énormes [...]quant aux dégâts psychologiques, profonds, il faudra du temps pour qu'un certain nombre de nos concitoyens retrouvent une vie normale*».

Les élus ont par ailleurs souligné l'élan de solidarité qui s'est manifesté ces derniers jours. Pour finir, il a été proposé qu'un fonds soit créé par la communauté pour recueillir les dons en vue de leur redistribution sur les communes sinistrées.